

Combattre le crime envers la conservation

Niveau: 9^{ème} à 12^{ème} année

Sujet: Études sociales et la loi

Durée: Une à trois leçons

Objectifs

Il est attendu que les élèves puissent:

- Démontrer une compréhension de l'évolution et des sources de la loi au Canada
- Comparer les droits légaux et les responsabilités des individus, des groupes, et des organisations dans la société canadienne

Des informations de base sont disponibles dans les sections sur les sébastes et sur les épaulards du site web *Conservation en Action*.

<http://www.vanaqua.org/conservationinaction>

Aperçu et contexte

La *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les espèces en péril* et les autres lois tiennent le gouvernement canadien responsable pour la protection des espèces marines. Le développement de ces lois est continu.

Cette leçon offre aux élèves l'opportunité de se familiariser avec l'application des lois concernant une question réelle – la protection des espèces marines au Canada – et d'émettre une opinion sur l'efficacité et l'application de ces lois.

Directives

Partie 1 – Loi sur la conservation

Pour les élèves:

1. Écrivez un sommaire d'opinion d'une page soulignant comment, selon vous, les lois canadiennes devraient balancer la conservation des espèces menacées avec les droits des individus et des entreprises.

Partie 2 – L'observation des baleines

Pour les élèves:

1. Les *Règlements sur les mammifères marins* de la *Loi sur les pêches* interdit spécifiquement le *dérangement* des baleines au Canada. Comment définiriez-vous un «dérangement»?
2. Discutez des impacts possibles de l'observation des baleines à la fois par les plaisanciers et les compagnies d'observation de baleines sur les populations menacées d'épaulards en Colombie-Britannique.

3. Recherchez et décrivez les règlements courant concernant l'observation des baleines au Canada.
4. Avec le reste de la classe, discutez des règlements canadiens sur l'observation des baleines:
 - Sont-ils suffisants pour protéger les épaulards menacés du Canada Pacifique?
 - Devraient-ils être appliqués de manière égale pour les plaisanciers et les compagnies d'observation de baleines? Si non, comment devraient-ils être appliqués?
 - Quels sont les côtés positifs et négatifs d'encourager le respect des lois en utilisant des programmes d'éducation et de conscientisation du publique plutôt qu'en infligeant des pénalités?

Partie 3 – Le braconnage

Pour les élèves:

1. Recherchez les effets du braconnage sur les populations de sébastes dans le détroit de Howe près de Vancouver, en Colombie-Britannique, en utilisant le site web *Conservation en Action* et d'autres sources.
2. Avec le reste de la classe, discutez de pénalités adéquates pour le braconnage dans une zone de pêche interdite destinée à protéger une espèce en péril. Débattez si des pénalités différentes devraient être administrées aux personnes suivantes:
 - Les nouveaux délinquants versus les délinquants répétitifs
 - Les individus versus les groupes organisés
 - Les gens pêchant le poisson pour leur propre consommation versus ceux qui en font la vente
 - Les employés de restaurant achetant du poisson en sachant qu'il a été pêché illégalement versus ceux qui l'achètent sans le savoir.
3. En Colombie-Britannique, certaines zones de pêche interdite sont indiquées par des panneaux multilingues qui encouragent les gens à rapporter aux autorités toute activité de pêche illégale. Travaillez en petits groupes pour trouver d'autres manières que l'on pourrait utiliser pour prévenir le braconnage dans les aires de protection au Canada.

Matériel et ressources

- Ordinateur et accès à l'Internet

Évaluation

Utilisez les tableaux suivants pour évaluer le travail des élèves.

Exemple de critères	
Dans quelle mesure l'élève a-t-il été capable:	
1. de démontrer qu'il/elle a recueilli une quantité d'informations de base appropriée	5 4 3 2 1 0
2. de démontrer une réflexion sérieuse concernant les questions et une considération des autres points de vue	5 4 3 2 1 0
3. de démontrer le désir de défendre un point de vue particulier	5 4 3 2 1 0

Extensions

Utilisez l'Internet pour rechercher les lois qui protègent la faune aquatique au Canada. Comparez nos lois à celles que l'on retrouve dans d'autres pays. Visitez le site web du *Ministère des pêches et océans du Canada*, et jetez un d'œil aux communiqués de presse récents concernant des condamnations. Discutez de ces crimes et de leurs pénalités.

Conseils pour l'observation des baleines de manière responsable

Source: Le réseau B.C. Cetacean Sightings Network

1. Soyez prudent et courtois: approchez les aires connues ou suspectées d'activité des mammifères marins avec beaucoup de vigilance. À distance, déterminez la direction du déplacement et la fréquence de plongée des baleines, dauphins ou marsouins.
2. Ralentissez: réduisez votre vitesse à moins de 7 nœuds lorsque vous vous trouvez à moins de 400 mètres d'une baleine.
3. Approchez les baleines graduellement, de côté et non pas par l'avant ou l'arrière. Approchez et repartez lentement par le côté, en vous déplaçant dans une direction parallèle à celle des baleines.
4. Ne vous approchez pas à moins de 100 mètres et mettez votre moteur au neutre. Si possible, arrêtez votre moteur. Démarrez votre moteur et repartez seulement si les baleines sont à plus de 100 mètres de votre embarcation. Quittez le site lentement, et n'accélérez que lorsqu'à plus de 300 mètres des baleines.
5. Évitez tout changement soudain de vitesse ou de direction et demeurez sur le côté au large des baleines lorsque vous voyagez près de la côte.
6. Si votre embarcation se trouve soudainement à moins de 100 mètres d'une baleine, arrêtez tout de suite votre moteur et laissez-la s'éloigner.
7. Ne vous mettez pas en travers de la route des baleines. Évitez de positionner votre embarcation à moins de 400 mètres sur le trajet des baleines.
8. Limitez le temps passé avec une baleine ou un groupe de baleines à moins de 30 minutes à la fois. Ceci aidera à minimiser l'impact cumulatif de plusieurs embarcations et permettra à d'autres observateurs de s'approcher.
9. Ne nager pas avec les baleines et ne les nourrissez pas.
10. Si un groupe de baleines change de direction à répétition ou change rapidement de comportement, ce sont là des signes possible de dérangement et le groupe devrait donc être laissé seul.